

UNDT/2020/210, Aung

Décisions du TANU ou du TCNU

Le requérant a été mis en congé spécial en plein salaire et non séparé au moment du jugement. Par conséquent, l'appel de la décision de résiliation n'a pas encore produit de conséquences juridiques directes aux conditions d'emploi du demandeur et est donc à recevoir. Le demandeur n'a pas soumis la décision implicite de ne pas lui trouver un poste approprié pour l'évaluation de la direction, donc cette décision implicite n'est pas à recevoir. L'administration a examiné le demandeur d'un poste qu'il a postulé avec d'autres candidats en violation de l'obligation de considérer sa pertinence en priorité en dehors du processus concurrentiel. Cependant, étant donné que le demandeur ne possédait pas l'expérience requise, la décision ultime de ne pas le trouver adapté au poste est légale et l'irrégularité procédurale initiale n'a pas eu d'impact sur la décision finale de ne pas le sélectionner pour le poste.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Résiliation de la nomination continue et non-sélection pour un poste

Principe(s) Juridique(s)

Une décision administrative ne peut être examinée judiciaire que lorsqu'elle produit des conséquences juridiques directes pour les conditions de nomination du demandeur. L'administration a l'obligation de faire des efforts raisonnables et de bonne foi pour trouver des placements appropriés aux membres du personnel redondants dont les postes sont abolis. L'administration doit démontrer que tous les efforts raisonnables ont été faits pour placer le membre du personnel concerné dans un poste approprié disponible. En cas de doute que le membre du personnel a été accordé raisonnable, l'administration doit prouver qu'une telle considération a été accordée. L'administration doit tenir compte de l'aptitude du membre du personnel redondant pour le poste disponible.

Résultat

Rejeté sur le fond

Texte Supplémentaire du Résultat

Application rejetée

Applicants/Appellants

Aung

Entité

SNU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2020/001

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

16 déc 2020

Duty Judge

Juge Adda

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Examen complet et équitable

Licenciement (de nomination)

Abolition of position

Droit Applicable

TCNU Statut

- Article 8.1(c)

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1(a)